

La Charte 08

I. INTRODUCTION

Cent ans ont passé depuis la rédaction de la première constitution chinoise. 2008 marque également le soixantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, le trentième anniversaire de l'apparition du "Mur de la démocratie" à Pékin et le dixième anniversaire de la signature par la Chine du Pacte international des droits civiques et politiques des Nations Unies.

Nous nous rapprochons également du vingtième anniversaire du massacre des manifestants étudiants favorables à la démocratie sur la place Tian'anmen.

Le peuple chinois, qui a souffert d'une situation désastreuse en matière de droits de l'homme et qui a mené d'innombrables luttes au fil de ces années, voit de plus en plus clairement que la liberté, l'égalité et les droits de l'homme sont des valeurs universelles de l'humanité et que la démocratie, les valeurs républicaines et un gouvernement constitutionnel sont le cadre fondamental d'un système politique moderne.

En s'éloignant de ces valeurs et de ce cadre institutionnel, la "modernisation" préconisée par le gouvernement chinois s'est révélée désastreuse. Elle a privé le peuple de ses droits, détruit sa dignité et corrompu le cours normal des relations humaines.

Alors nous posons la question: vers où s'engage la Chine du XXI^e siècle? Poursuivra-t-elle cette "modernisation" autoritaire ou épousera-t-elle les valeurs universelles ?

Rejoindra-t-elle le lot commun des nations civilisées et bâtira-t-elle un système démocratique ? Il n'est pas possible d'éluder ces interrogations.

Les grands changements survenus au milieu du XIX^e siècle ont mis à nu le système autocratique décadent et présumé à ce qu'on appelle généralement "les plus grands changements qu'ait connus la Chine en plusieurs millénaires". Le mouvement d'occidentalisation d'alors a surtout recherché des améliorations techniques. En 1895, la défaite maritime humiliante de la Chine face au Japon n'a fait que confirmer l'obsolescence du système chinois.

Les premières tentatives d'introduire des réformes politiques ont eu lieu lors des malheureuses réformes de l'été 1898 mais, brutalement réprimées par les ultraconservateurs au sein de la cour impériale, elles ont abouti à un échec.

La révolution de 1911 a permis de créer la première République d'Asie ; il semblait que le régime impérial bimillénaire venait à son terme. Hélas, les conflits internes de notre pays et les invasions ont empêché qu'il en soit ainsi : la République ne dura qu'un temps et le despotisme fut de retour peu après.

Le double échec des tentatives d'imiter l'occident et de rénover les institutions politiques ont amené nos ancêtres à s'interroger sur une éventuelle "maladie culturelle" qui aurait frappé notre pays. Cet état d'esprit se traduisit en fin de décennie, avec le mouvement du 4 mai 1919, dans un courant qui exaltait "la science et la démocratie". Cette tentative échoua à son tour à cause des guerres civiles et de l'invasion japonaise [à partir de 1931 en Mandchourie], ce qui aboutit à une crise nationale.

En 1945, la victoire sur le Japon donna une nouvelle chance à la Chine d'évoluer vers un gouvernement moderne, mais le succès remporté par les communistes sur les Nationalistes lors de la guerre civile plongea la Chine dans l'abîme du totalitarisme. La

"nouvelle Chine" née en 1949 proclama que le peuple était souverain, mais mit en place un système dans lequel le Parti est omniprésent.

Le Parti communiste chinois a pris le contrôle de tous les organes d'État et de toutes les ressources économiques, politiques et sociales du pays. Il a provoqué une longue succession de désastres au regard des droits de l'homme. Citons la "campagne anti-droitiers" (1957), le "Grand bond en avant" (1958-1960), la "révolution culturelle" (1966-1976), le "massacre du 4 juin" (1989) ainsi que la répression actuelle de toutes les religions non autorisées et la lutte contre le mouvement de défense des droits civiques. Des dizaines de millions de personnes y ont perdu la vie ; ces malheurs ont énormément coûté au peuple comme à l'État.

Au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, la politique de réforme et d'ouverture du gouvernement a soulagé le peuple des effets de la pauvreté et du totalitarisme de l'ère de Mao Zedong. Elle a relevé le niveau des richesses et amélioré les conditions de vie de nombreux Chinois ; elle a en partie rétabli la liberté et les droits dans le domaine économique.

La société civile a commencé à se développer et des appels se sont élevés pour un accroissement des droits et des libertés politiques. Pendant que l'élite au pouvoir opérait un glissement vers la propriété privée et l'économie de marché, elle évoluait progressivement d'un refus absolu de tout "droit", à la reconnaissance partielle de ceux-ci.

En 1998, le gouvernement chinois a signé deux importantes conventions internationales sur les droits de l'homme. En 2004, il a amendé la Constitution pour y inclure la phrase "respecter et protéger les droits de l'homme"; et dans cette année 2008, il s'est engagé à promouvoir un "plan national d'action en faveur des droits de l'homme".

En fait la majeure partie de ces progrès politiques n'ont pas été plus loin que le papier où ils étaient écrits. La réalité que chacun peut observer, c'est que la Chine a des lois mais pas d'État de droit ; elle a une Constitution mais pas de gouvernement constitutionnel. L'élite au pouvoir continue de s'accrocher à son pouvoir autoritaire et repousse tout changement politique.

Le résultat est la corruption qui règne dans l'administration, l'affaiblissement de tout État de droit, des droits de l'homme sans consistance dans la réalité et l'effondrement de toute éthique publique. S'y ajoutent une économie déséquilibrée, des inégalités croissantes entre riches et pauvres, la destruction des ressources naturelles et de notre environnement historique et humain, l'absence de garantie quant à la liberté des citoyens et à leurs droits d'aspirer à la propriété et au bonheur, ainsi que l'exacerbation d'une longue liste de conflits sociaux, accompagnés, ces derniers temps, d'une animosité croissante entre gens ordinaires et officiels.

On assiste ainsi à une radicalisation de ceux qui ne disposent d'aucun pouvoir au sein de la société ; il s'agit des groupes les plus vulnérables, de ceux qui ont pâti de la répression, ou qui ont subi de cruelles souffrances, y compris la torture, et qui ne trouvent aucun espace pour protester, aucun tribunal pour prêter oreille à leur plainte. Ces groupes sont de plus en plus militants, et laissent entrevoir la possibilité d'un conflit violent pouvant prendre des proportions désastreuses. Le déclin du système actuel est parvenu à un tel point qu'il ne peut pas ne pas changer.

II. NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

C'est un moment historique pour la Chine, et notre avenir est en suspens. En revoyant le processus de modernisation politique du siècle écoulé, nous réaffirmons et acceptons les valeurs universelles de base qui suivent:

La liberté. La liberté est au centre des valeurs humaines universelles. La liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté de se réunir, la liberté d'association, la liberté du lieu de résidence, la liberté de faire grève, de manifester, de protester, font partie des formes que prend la liberté. Sans liberté, la Chine restera éternellement à l'écart des idéaux de la civilisation.

Les droits de l'homme. Les droits de l'homme ne sont pas octroyés par un État. Toute personne naît avec son droit à la liberté et à la dignité. Le gouvernement existe pour assurer la protection des droits de l'homme de ses citoyens. L'exercice du pouvoir de l'État doit être autorisé par le peuple. La succession de désastres politiques dans l'histoire récente de la Chine est une conséquence directe du manque de respect du régime actuel pour les droits de l'homme.

L'égalité. L'intégrité, la dignité et la liberté de chacun doivent être les mêmes - quelle que soit la situation sociale, la profession, le sexe, la condition économique, l'origine ethnique, la couleur de la peau, la religion ou les convictions politiques. Le principe d'égalité devant la loi doit être respecté, comme celui de l'égalité des droits sociaux, économiques, culturels, civiques et politiques.

Le principe républicain. Selon ce principe, le pouvoir doit être équilibré entre les différentes branches du gouvernement et entre les intérêts différents. Il s'approche du concept politique traditionnel chinois qui estime que "tous sont égaux sous le ciel". Il permet à tous les groupes d'intérêt ou sociaux et aux associations, aux gens de cultures ou de croyance différentes, d'exercer leur propre gouvernement de manière démocratique, et de délibérer pour parvenir à des solutions pacifiques à toutes les questions d'intérêt public, sur la base d'un accès égal au gouvernement, et d'une concurrence libre et honnête.

La démocratie. Les principes fondamentaux essentiels de la démocratie sont que le peuple est souverain et qu'il choisit son gouvernement. La démocratie a les caractéristiques suivantes :

Le pouvoir politique est issu du peuple et la légitimité d'un régime vient du peuple ;

Le pouvoir politique est exercé à travers les choix faits par le peuple ;

Les détenteurs des principales fonctions officielles au sein du gouvernement sont déterminés dans des élections régulières et ouvertes à la concurrence;

Tout en respectant la volonté de la majorité, la dignité fondamentale, la liberté et les droits de l'homme des minorités sont protégés. En d'autres termes, la démocratie est le moyen moderne de parvenir au "pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple".

III. CE QUE NOUS PRECONISONS

L'autoritarisme est en déclin dans le monde. En Chine aussi, le pouvoir des empereurs et des seigneurs est sur le point de s'achever. Il est temps d'agir afin que les citoyens soient partout les maîtres de leur État.

Pour la Chine, échapper à son sort actuel suppose qu'elle rejette ce concept - venu d'en haut - d'une dépendance à l'égard d'un "seigneur éclairé" ou d'un "officiel honnête". Elle doit se tourner vers un système de liberté, de démocratie, d'État de droit, et vers l'émergence d'une conscience de citoyens modernes pour qui les droits sont fondamentaux et la participation, un devoir.

Dès lors, avec le sens de nos responsabilités et dans un esprit constructif, nous présentons les recommandations suivantes concernant la gouvernance nationale, les droits des citoyens et le développement social :

1. Une nouvelle Constitution Nous devons réviser notre Constitution actuelle, en retirer les clauses qui contredisent le principe selon lequel la souveraineté est détenue par le peuple. Nous devons la transformer en un document qui garantisse véritablement les droits de l'homme, autorise l'exercice du pouvoir public et serve de cadre légal à la démocratisation de la Chine. La Constitution doit être la loi suprême du pays, qui ne peut être violée par un individu, un groupe ou un parti politique.

2. La séparation des pouvoirs Nous devons bâtir un système moderne de gouvernement dans lequel la séparation des trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, soit garantie. Nous avons besoin d'une Loi administrative qui définisse l'étendue des responsabilités du gouvernement et garantisse le citoyen contre les abus de pouvoir administratifs. Le gouvernement doit être responsable devant les contribuables. _La division des pouvoirs entre les gouvernements des provinces et le gouvernement central devrait respecter le principe selon lequel 1) le gouvernement central détient tous les pouvoirs qui lui sont spécifiquement conférés par la Constitution et 2) tous les autres pouvoirs relèvent des gouvernements locaux.

3. Une démocratie législative Les membres des organes législatifs à tous les niveaux devraient être choisis dans des élections directes ; la démocratie parlementaire devrait respecter des principes justes et impartiaux.

4. Une magistrature indépendante L'état de droit doit être au-dessus des intérêts d'un parti politique particulier ; les juges doivent être indépendants. Nous devons créer une Cour suprême constitutionnelle et créer des procédures d'examen le plus rapidement possible. Nous devons abolir tous les Comités politiques et légaux qui permettent aujourd'hui aux cadres du Parti communiste de décider de tous les cas sensibles en dehors du cadre judiciaire. Nous devons interdire formellement l'usage de fonctions publiques à des fins privées.

5. Le contrôle public des fonctionnaires L'armée doit être contrôlée par l'État. Elle doit montrer son respect et sa loyauté pour la Constitution. Les partis politiques doivent se retirer de l'armée. Tous les serviteurs de l'État, y compris la police, doivent servir de manière non partisane. La pratique actuelle, qui consiste à favoriser le recrutement des

membres d'un parti politique, doit cesser.

6. La garantie des droits de l'homme Il faut des garanties strictes sur le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. On doit instituer un Comité des droits de l'homme, responsable devant l'organe législatif suprême du pays, qui veillera à empêcher le gouvernement d'abuser de son pouvoir en matière de droits de l'homme. Une Chine constitutionnelle et démocratique doit garantir la liberté individuelle de ses citoyens. Personne ne doit être victime d'arrestations, de détentions, d'interrogatoires ou de punitions illégales. Le système de "rééducation par le travail" doit être aboli.

7. L'élection des officiels Il doit y avoir un système complet d'élections démocratiques basé sur le principe "une personne, une voix". L'élection directe des responsables administratifs à tous les niveaux doit être systématisée. Le droit d'avoir des élections régulières et d'y participer en tant que citoyen est inaliénable.

8. Egalité entre villes et campagnes Le système coercitif d'enregistrement des zones de résidence doit être aboli. Ce système favorise les résidents urbains au détriment des habitants des zones rurales. Nous devons créer un système qui accorde les mêmes droits constitutionnels à tous les citoyens et leur accorde la même liberté d'habiter où ils veulent.

9. Liberté d'association Le droit des citoyens à former des organisations doit être garanti. Le système actuel pour la reconnaissance des organisations non gouvernementales, qui exige qu'elles soient "approuvées", doit être remplacé par un simple système d'enregistrement. _La formation de partis politiques doit être régie par la Constitution et les lois, ce qui signifie qu'il faut mettre fin au privilège spécial accordé à un parti qui a le droit de monopoliser le pouvoir. Nous devons garantir le principe d'une concurrence libre et égale entre tous les partis politiques.

10. Liberté de réunion La Constitution doit prévoir que les réunions pacifiques, les manifestations, les protestations et la liberté d'expression sont des droits fondamentaux des citoyens. Le parti au pouvoir et le gouvernement ne peuvent pas être autorisés à soumettre ces droits à des obstacles illégaux et inconstitutionnels.

11. Liberté d'expression Nous devons rendre universelles la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté intellectuelle, afin de permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur droit à l'information et leur droit au contrôle des choix politiques. Ces libertés doivent être garanties par une Loi sur la presse qui abolisse toutes les restrictions politiques imposées à la presse. Le crime d'"incitation à la subversion contre le pouvoir d'État", qui existe actuellement dans la loi chinoise, doit être aboli. Nous devons cesser de considérer les mots comme des crimes.

12. Liberté religieuse Nous devons garantir la liberté de religion et de foi et instaurer la séparation de la religion et de l'État. Il ne doit pas y avoir d'ingérence du gouvernement dans les activités religieuses pacifiques. Nous devrions abolir toute loi, décret ou règlement local qui limite ou interdit la liberté religieuse des citoyens. Nous devrions abolir le système actuel qui exige l'accord préalable de l'État pour tout groupe religieux ou tout lieu de culte et le remplacer par un système où l'enregistrement devrait être

optionnel et, pour ceux qui choisissent de s'enregistrer, automatique.

13. Education civique Nous devrions abolir dans nos écoles les programmes d'éducation politique et les examens qui s'y rattachent, lesquels constituent un endoctrinement idéologique des élèves orienté sur le soutien d'un parti politique. Nous devrions les remplacer par une éducation civique qui défende les valeurs universelles et les droits des citoyens, qui développe la conscience civique et encourage les valeurs utiles au corps social.

14. Protection de la propriété privée Nous devrions établir et protéger le droit à la propriété privée et mettre en place un système économique de marché libre et honnête. Nous devrions abolir les monopoles gouvernementaux sur le commerce et l'industrie et garantir la liberté de créer de nouvelles entreprises. _ Nous devrions créer un Comité des entreprises d'État, responsable devant le Parlement, qui superviserait le transfert de la propriété de l'État vers le secteur privé d'une manière honnête, concurrentielle et ordonnée. Nous devrions mettre en œuvre une réforme agraire qui favorise la propriété privée du sol, qui garantisse le droit d'acheter et de vendre la terre et qui permette à la véritable valeur de la propriété privée de se refléter dans les prix du marché.

15. Réforme financière et fiscale Nous devrions créer un système de finances publiques régulé de manière démocratique et respectueux des procédures établies, fixant les droits et les devoirs et protégeant les droits des contribuables. Nous avons besoin d'un système dans lequel les revenus d'un certain niveau de gouvernement -du centre, de la province, du district ou local- soient contrôlés à ce niveau. _ Nous avons besoin d'une réforme fiscale de grande ampleur, qui réduira le taux de prélèvement, simplifiera le système fiscal et répartira la charge fiscale de manière juste. Les représentants du gouvernement ne devraient pas être autorisés à augmenter les taxes ou à créer de nouveaux impôts sans débat public ni approbation d'une assemblée démocratique. Nous devons réformer le système de propriété afin de permettre une concurrence plus grande sur le marché.

16. Sécurité sociale Nous devrions introduire un système adapté et juste de sécurité sociale pour tous les citoyens et assurer l'accès de tous à l'éducation, à la santé, à la retraite et au travail.

17. Protection de l'environnement Nous devons protéger notre environnement naturel et promouvoir un développement qui soit durable et responsable à l'égard de nos descendants et du reste de l'humanité. Les responsables gouvernementaux à tous les niveaux devraient donc non seulement s'engager à faire tout ce qui est possible pour atteindre ces objectifs mais accepter la supervision et la participation des organisations non gouvernementales.

18. Une république fédérale Une Chine démocratique devrait agir comme une puissance responsable contribuant à la paix et au développement dans la région Asie-Pacifique ; elle devrait traiter avec les autres pays dans un esprit d'égalité et d'honnêteté. A Hong Kong et à Macao, nous devrions protéger les libertés qui y sont déjà reconnues. _En ce qui concerne Taiwan, nous devrions proclamer notre engagement en faveur des principes de la liberté et de la démocratie et ensuite négocier d'égal à égal, prêts au

compromis, afin de rechercher une formule d'unification pacifique. _Nous devrions nous pencher sur les conflits dans les zones des minorités nationales de Chine avec ouverture d'esprit, en cherchant le cadre opérationnel dans lequel tous les groupes ethniques ou religieux pourraient se développer. Nous devrions viser, à terme, l'établissement d'une fédération de communautés démocratiques de Chine.

19. La vérité dans la réconciliation. Nous devrions rétablir la réputation des individus, y compris celle de leurs familles, qui ont souffert de persécutions politiques dans les campagnes politiques du passé ou qui ont été traités de criminels en raison de leurs pensées, de leurs déclarations ou de leur foi. L'État devrait leur accorder des compensations. Tous les prisonniers politiques ou prisonniers de conscience devraient être libérés. Une Commission d'enquête sur la vérité des faits devrait être chargée d'établir la réalité des injustices et des atrocités passées, de déterminer les responsabilités et de rétablir la justice afin, sur cette base, de permettre la réconciliation sociale.

IV. EN CONCLUSION

La Chine, en tant que grand pays du monde, comme membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, devrait contribuer à la paix de l'humanité et promouvoir les droits de l'homme. Il est fort regrettable que nous soyons aujourd'hui la seule puissance parmi les grands pays à rester prisonnière de conceptions politiques autoritaires.

Notre système politique continue d'engendrer des situations désastreuses en matière de droits de l'homme et de tensions sociales, ce qui handicape le développement de la Chine, mais limite également le progrès de l'humanité entière. Il faut absolument changer cette situation. La démocratisation de la Chine ne peut plus attendre.

Voilà pourquoi, osant donner corps à notre esprit civique, nous annonçons la naissance de la Charte 08. Nous espérons que nos concitoyens ressentiront comme nous un sentiment d'urgence, de responsabilité et d'inspiration, qu'ils soient ou non au service du gouvernement et quel que soit leur statut social ; nous espérons aussi qu'ils mettront de côté leurs petites différences et accepteront les objectifs généraux de ce mouvement civique.

Ensemble, nous pouvons travailler en faveur de changements majeurs dans la société chinoise et pour l'avènement rapide d'un pays libre, démocratique, et constitutionnel. Nous pouvons donner corps à ces idéaux et objectifs qui ont été ceux de notre peuple depuis plus de cent ans et ouvrir un nouveau chapitre de notre histoire qui fera étinceler notre vieille civilisation chinoise.

Translated from the Chinese by Marie Holzman